



**FFvolley**

**COMMISSION FEDERALE VOLLEY SOURD**  
**PROCES-VERBAL N°1 DU 12 DECEMBRE 2020**

**SAISON 2020/2021**

**Présents :**

Xavier BEHNERT, Président  
Michaël BURGARD, Sélina FROGET, Vanessa LAVILLAUROY

**Absents excusés :**

Chrystel BERNOU, Nicolas BICHET, Robin GUILLOT

---

**1. LABELS 2020/2021**

La situation sanitaire et la saison tronquée, mais également l'absence d'explication de la valeur des labels, n'incitent pas les GSA à faire la demande malgré la facilité de la démarche. Pour cette saison, deux GSA ont déposé une candidature :

- CSS Montpellier (niveau 3) : accordée
- Stade Parisien des Sourds (niveau 3) : accordée

Nous avons rédigé une proposition d'entente entre un GSA « valide », dont la structure est solide, et un GSA « sourd » dont la connaissance de la communauté sourde n'est plus à justifier. Voici une proposition d'améliorations pour le club dit « valide » des critères des différents labels :

1. Co-organisation d'un grand événement
2. 8 licences VPT Volley Sourd
3. Les deux critères précédents ensemble

## **2. CANDIDATURES GRANDS EVENEMENTS 2020/2021 (SPORTIVE)**

C'est la période de désignation des villes pour l'organisation de nos grands événements, voici la décision finale :

- Coupe de France 4 x 4 (30-31/01/2021) : CSS Montpellier
- Coupe de France (27-28/03/2021) : AS Tolosa
- Phase finale (08/05/2021) : AS Tolosa
- Coupe de France par équipe Beach Volley (29-30/05/2021) : Pas de candidat
- Coupe de France Beach Volley (26-27/06/2021) : CSS Montpellier

Concernant la Coupe de France par équipe de Beach Volley, nous proposons plusieurs scénarios :

1. Michaël BURGARD voit avec son contact du côté de Bordeaux (Gradignan)
2. La commission organise elle-même (peut-être à Biscarrosse)
3. En dernier recours, comme les années précédentes : à Paris (Paris Beach Volley)

Comme il y a eu un changement de secrétaire au sein de la commission, Michaël BURGARD gère les différentes organisations. Nous mettrons le contact de la Sportive et non plus celui du Secrétaire pour les candidatures, toujours avec le Président.

Au niveau de la communication, il faudrait améliorer le cahier des charges et mettre toute la commission en copie lors de la diffusion de l'affiche finale de chaque événement.

## **3. PROJET JEUNES SOURD.E.S**

Actuellement, un stage de détection de jeunes sourds (12 à 18 voire 20 ans) se déroule à Vichy avec les Equipes de France. Les retours sont déjà très positifs. L'idée est donc de pérenniser le projet avec Ludovic GUILLET et Léa ROATTA, avec Xavier BEHNERT en supervision (il gère un groupe de jeunes à Paris également). Il y a 7 jeunes mais initialement nous avons une liste de 12 malheureusement le Covid est passé par là.

Ce projet est très bénéfique pour l'avenir du Volley Sourd dans tous les sens du terme (communication, pérennisation du sport, image de notre Fédération ...).

Objectif : Faire un stage de détection tous les ans en décembre (meilleure période sportivement et financièrement).

## **4. BILAN DE MI-SAISON VOLLEY-BALL**

A ce stade de la saison, tous les matches ont été reportés en 2021, mais la situation évolue dans le bon sens. Tous les clubs s'entraînent régulièrement grâce au statut du handicapé, sauf le CSS Rennes (petit effectif). La situation change tout le temps (confinement, couvre-feu...).

Petit bémol, le GSA d'ASS Lyon ne peut plus assurer l'effectif suffisant pour le Championnat de France. C'est un nouveau club et le Covid leur a compliqué la construction de leur équipe féminine. Cependant, nous leur avons proposé de participer aux grands événements seulement.

Comme tous les matches sont reportés, le calendrier 2021 est chargé mais cela alterne entre les différentes équipes. Cependant si la situation perdure, la première solution est d'annuler toutes les journées de la saison régulière et de garder les grands événements.

Bien sûr, nous n'échappons pas aux difficultés des GSA de garder leurs adhérents. Notre message est le même que le CNOSF, il faut préserver les associations et proposer des accords entre l'association et leurs adhérents (réduction de la cotisation de la saison suivante, par exemple).

L'idée est aussi de mettre en évidence le nombre de licencié.e.s sur notre site Internet. Cela peut mettre en évidence notre travail d'augmentation du nombre de licences ou la difficulté de garder nos licencié.e.s.

## **5. DEAFLYMPICS 2021**

Les prochains Deaflympics se dérouleront du 5 au 21 décembre 2021 au Brésil.

Pour le moment, l'EDF Masculine projette d'y aller. L'équipe est préinscrite, pas de sanction financière jusqu'à la prochaine étape (mars 2021).

Chrystel BERNOU a calculé un budget de 4 000 € par personne, ce qui reste raisonnable mais au total, cela fait une somme conséquente. Il est très difficile de trouver des financements en raison de la position délicate du Sport Sourd en France, mais également de l'ICSD qui est dans une situation instable en ce moment.

La FFvolley met à notre disposition 20 000 € (hors stages).

Si par malheur, nous n'arrivons pas à trouver le financement nécessaire, il faudra bien rappeler que ce ne sont pas des vacances, même si une partie du budget sera pris en charge par les personnes faisant partie du voyage (Xavier BEHNERT se rappelle le changement de comportement d'un de nos joueurs lorsqu'il a appris combien la FFvolley a payé pour son séjour).

L'ICSD a reporté tous les Championnats du Monde 2021 en 2022.

## **6. FORMATION ANIMATEUR**

La prochaine formation est la formation Animateur, rendue accessible par la présence de Marjorie CHANZY. Elle aura lieu dans la région parisienne, du 22 au 25 février 2021.

Xavier BEHNERT a recensé 24 personnes intéressées pour faire cette formation.

En l'absence de Nicolas BICHET (Responsable Communication), la communication se fera à la reprise 2021.

## **7. SENSIBILISATION/FORMATION LIGUES/COMITES**

Le Volley Assis a fait une sensibilisation à sa discipline juste avant le stage de Vichy. Chrystel BERNOU nous demande de faire la même chose, cependant, nous n'avons pas reçu de support, il semblerait que cela soit à faire en direct et à l'oral.

Les publics visés sont les Ligues Régionales et les Comités Départementaux.

L'idée rejoint donc notre projet de sensibilisation, sur la base des points abordés par le Volley Assis, voici une ébauche de notre future sensibilisation :

- Présentation du Para-Volley
- Le Volley Sourd à l'international (ISL différent de la LSF)

- Le Volley Sourd en France
- Sensibilisation aux GSA
- Nos formations
- Nos labels
- L'entente entre club « valide » et club « sourd »
- Nos certificats (arbitre/entraîneur)
- SMV (6 vidéos avec lien vers le site internet, comparaison avec image sans mot)
- En situation quotidienne (Vanessa LAVILLAUROY)

Nous créerons d'abord une présentation (PowerPoint) avec toutes ces informations accessibles à tous (Ligues Régionales, Comités Départementaux mais également les GSA), ensuite, nous pourrions faire la sensibilisation en direct.

## **8. CERTIFICATS ARBITRES/ENTRAINEURS**

Dorénavant la commission gère les désignations des arbitres pour nos matches. L'idée est aussi d'encourager les arbitres signants et également les arbitres sourds. Nous proposons des certificats pour les arbitres « entendants » de Volley Sourd avec trois niveaux, suivant le niveau de la LSF pratiquée par l'arbitre :

1. Niveau 1 : A1
2. Niveau 2 : A2
3. Niveau 3 : A3

Les prérequis sont la licence FFvolley encadrant « arbitre » et la participation à la sensibilisation du Volley Sourd.

Côté arbitre « sourd », nous proposons aussi une classification interne :

1. Arbitre bénévole (pour les matches de poule en Coupe de France)
2. Arbitre départemental : pour les phases finales CdF et matches dans la saison régulière
3. Arbitre régional : phase finale du Championnat de France

Attention tout de même à bien préciser qu'aucun frais ne sera pris en charge par la commission (indemnités, déplacement ...).

Ensuite nous proposons à ces arbitres sourds la possibilité de participer au DVCL, voire aux compétitions internationales.

Une fois les certificats « arbitres » finalisés, nous passerons aux entraîneurs, car cela est légèrement plus compliqué.

## **9. LICENCE PVS DANS UN CLUB N'AYANT PAS D'EQUIPE DE VOLLEY SOURD (JOUEUR.SE) ET NE JOUANT PAS EN COMPETITION DE VOLLEY SOURD**

Il faut que la commission soit claire sur sa politique entre les GSA réclamant la participation des internationaux dans nos championnats nationaux et les joueurs ne le faisant pas.

Il faut être clair entre les deux aspects : l'aspect social et l'aspect Haut-Niveau. De toute façon, il est clair que nous ne pouvons obliger personne à intégrer la communauté sourde et les entraîneurs exploitent en profondeur le critère de l'ICSD (55 dB à la meilleure oreille).

Nous pensons qu'il est possible de conjuguer les deux politiques. Tout de même, nous demandons aux entraîneurs un petit effort pour le développement du Volley Sourd, parmi nos propositions :

- Sensibilisation à la Langue des Signes
- Présence des entraîneurs lors de la Coupe de France
- Match d'exhibition EDF lors de la Coupe de France

Pour une meilleure organisation, il serait peut-être pertinent de travailler en binôme, dont l'une des personnes maîtrise la LSF. La communication doit se faire plus accessible (difficultés rencontrées dans l'organisation des jeunes pour le stage à Vichy).

Nous remarquons que les stages EDF se font pendant les week-ends où il n'y a pas de matches de Nationale. Peut-être pouvons-nous organiser la Coupe de France sur un de ces week-ends en mars/avril.

Nous remarquons que, paradoxalement, dans l'équipe masculine, bien qu'une partie ne parle pas la LSF, la présence de Kévin SAUVAGET aide à la communication. Alors que du côté des féminines, certaines joueuses remontent des difficultés car certaines oralisent avec les entraîneurs pendant les réunions.

## **10. LANCEMENT DE LA SAISON BEACH VOLLEY 2021 (RPE/ENGAGEMENTS/REGLES DANS UNE VIDEO)**

Un gros travail a été fait pour les RPE, engagements et notamment lister les règles particulières du Beach Volley (par rapport au Volley-Ball) et les traduire en LSF.

## **11. TRAVAIL SUR LA COMMUNICATION**

En l'absence du Responsable Communication, nous n'avons pas travaillé ce point mais nous avons listé les améliorations possibles et allons demander à Nicolas BICHET de nous faire une liste de ses missions :

- Partage des publications sur SourdScope
- Envoyer des actualités FFvolley au GSA (une fois par an ?)
- Informer la CCSSF

## **12. PLAQUETTE PARTENAIRES**

Par manque de temps, nous n'avons pas abordé ce point.

## **13. INTEGRATION DE MARJORIE CHANZY**

Marjorie CHANZY nous a contacté, il y a quelques années, car elle est passionnée par le Volley et la Langue des Signes. Elle est même venue rendre accessible la dernière formation arbitrage, avec succès ! Depuis, nous avons bien vu qu'elle connaissait la communauté sourde et est motivée, c'est pourquoi nous lui avons proposé d'intégrer la commission, elle est d'accord.

Le Président de la CFVS  
**Xavier BEHNERT**

La Secrétaire de Séance  
**Séline FROGET**